

Communication publicitaire



DORVAL MANAGEURS SMALL CAP EURO

Investissez de manière responsable et engagée dans les PME / ETI* cotées françaises et européennes

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.
*Petites et Moyennes Entreprises / Entreprises de Taille Intermédiaire



Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

DORVAL MANAGEURS SMALL CAP EURO

- Apporter une réponse au besoin de financement des entreprises françaises et européennes.
- Une gestion active et sans contrainte, encadrée par la politique d'investissement socialement responsable de Dorval Asset Management.
- Le fonds est éligible au PEA* et PEA PME* permettant de bénéficier d'un cadre fiscal favorable

APPORTER UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE FINANCEMENT DES PME – ETI FRANÇAISES ET EUROPÉENNES ET CAPTER LEUR POTENTIEL DE CROISSANCE

Pour les entreprises, répondre aux enjeux de demain nécessite une approche et une offre responsable, une reprise des investissements productifs et un renforcement de leurs fonds propres, socle de la croissance.

Dorval Manageurs Small Cap Euro investit une partie de son actif dans des titres de sociétés dont le siège social est implanté en France. Il oriente ainsi l'épargne des investisseurs et contribue au financement de l'économie française en soutenant ses acteurs économiques. Il bénéficie ainsi du label Relance⁽¹⁾ créé par le Gouvernement français.





voir définitions page 5



UNE GESTION ACTIVE ET SANS CONTRAINTE, ENCADRÉE PAR LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE DE DORVAL ASSET MANAGEMENT.

La construction et la gestion du portefeuille combinent approches financière et extra-financière et reposent sur :

- Une identification des thématiques d'investissement considérées comme porteuses, c'est-à-dire s'inscrivant favorablement tant dans les grandes tendances que dans le contexte économique et financier
- Une sélection de valeurs au sein de ces thématiques d'investissement complétée par des titres retenus pour leur intérêt propre et répondant aux critères définis par Dorval AM
- Une répartition de ces valeurs dans le portefeuille, fondée sur une méthodologie propriétaire de notation établie depuis ces mêmes critères et combinant analyses financière et extra-financière, ainsi qu'une analyse du tandem « dirigeants / entreprises ».

UN FONDS ÉLIGIBLE AU PEA ET PEA-PME

Le fonds s'inscrit dans le respect des critères du plan d'épargne en actions (PEA) et du plan d'épargne en actions des petites et moyennes entreprises (PEA PME) et favorise ainsi le développement des entreprises françaises et européennes.

POINT D'ATTENTION Dorval Manageurs Small Cap Euro permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 5 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Dorval Asset Management.

Les références à un classement/label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou de son gestionnaire.

^{*}Selon la législation en vigueur







Mathilde GUILLEMOT

2 QUESTIONS AUX CO-GÉRANTS DE DORVAL MANAGEURS SMID CAP EURO

Pourquoi le thème de la compétence managériale ?

Il n'est de richesse que d'hommes , selon l'économiste Jean Bodin.

"Pour concevoir le fonds Dorval Manageurs Small Cap Euro, nous sommes nous-mêmes partis de l'observation suivante : quand le couple manageur-entreprise fonctionne, les performances sont au rendez-vous.

Notre travail consiste donc à identifier les entreprises dont les

dirigeants sont dotés de compétences managériales cohérentes avec la stratégie de l'entreprise."

Comment appréhendez-vous la compétence managériale ?

"Pour détecter les qualités des dirigeants, nous nous intéressons notamment à leur expérience, leur équipe, leur historique en matière de croissance externe...

Au-delà d'une simple analyse théorique, la sélection des valeurs passe par des rencontres systématiques et régulières avec les dirigeants de ces sociétés ".

OBJECTIF DE GESTION

A un horizon d'investissement supérieur à 5 ans et en s'appuyant sur une analyse fondamentale des sociétés, l'objectif de gestion est de dégager une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU MID CAP net total return (code Bloomberg M7EMMC Index), calculé dividendes nets réinvestis en investissant majoritairement sur des titres de l'Union européenne conformément aux critères du PEA et bénéficiant d'une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne.

PROFIL DE RISOUE

Dorval Manageurs Small Cap Euro n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : risque actions, risque lié à la taille de capitalisation, risque de change, risque lié à l'usage de produits dérivés, risque de taux, risque de crédit, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque*: 1 2 3 4 5 6 7

^{*}Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

EN SAVOIR +

Société de gestion	Dorval Asset Management
Nature juridique	FCP de droit français de type OPCVM
Classification AMF	Actions des pays de la zone euro
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Devise de référence	Euro
Nourricier	Non
Indice de référence	Indice MSCI EMU Small Cap Index net total return, calculé dividendes nets réinvestis. (Code Bloomberg : M7EMSC Index). L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.
Classification SFDR	Article 8
Proportion minimale : - d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾ - d'investissements durables	0% 0%
Risque de perte en capital	Oui
Date de création	10/01/2014
Code ISIN	FR0011645621
Affectation des résultats	Capitalisation
Éligibilité	Compte Titres, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE, PEA, PEA PME
Abonnement	Oui
Frais d'entrée ⁽²⁾ maximum	2 % maximum acquis au distributeur
Frais de sortie ⁽²⁾	Néant
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année. Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du Produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au Produit qui lui fournissent des services. 2,10 % de la valeur de votre investissement par an. - dont rétrocession au réseau distributeur : 1,05 %
Commissions liées aux résultats ⁽³⁾	L'incidence des commissions liées aux résultats. La Société de Gestion prélève cette commission sur votre inves- tissement en cas de performance positive et si le Produit surpasse son indice de référence, le MSCI EMU Small Cap net total return, calculé dividendes nets réinvestis, Elle prélève alors 20% de cette surperformance.
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu
Souscription minimale initiale	Un millième de part
Valorisation	Quotidienne
Heure de centralisation	13h00
Indicateur Synthétique de Risque ⁽⁴⁾	1 2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0011645621/detail. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0011645621/detail.

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez

consulter le site www.lelabelisr.fr.

Le label Relance permet aux épargnants et investisseurs professionnels d'identifier les organismes de placement collectifs (OPC) apportant une réponse aux besoins de financement des entreprises françaises, cotés ou non, et ainsi de mobiliser l'épargne pour la relance. Consultable sur https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/label-relance.



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www. lelabelisr.fr.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Dorval Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Dorval Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Dorval Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Dorval Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.dorval-am.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en février 2023.

Dorval Manageurs Small Cap Euro est un FCP de droit français géré par Dorval Asset Management. La politique de vote par procuration et d'engagement, ainsi que le code de transparence, sont disponibles au lien suivant : www.dorval-am. com.

Dorval Asset Management - Société Anonyme au capital de 303 025 euros - RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08 - Siège social : 1 rue de Gramont - 75002 Paris www.dorval-am.com

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros - 329 450 738 RCS Paris - Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.